

Projet de constitution d'un Groupement d'un GITEC

« Groupement d'Intérêt Technique en Elevage des Carnivores Domestiques »

Table des matières

Contexte de la création du GITEC.....	2
Finalité du GITEC	3
Missions du GITEC	3
Les plus-values pour les membres du GITEC.....	3
Les attendus de l'unité de ses membres du GITEC	4
Modalités d'engagement des membres et équilibre du dispositif	5
Comment adhérer au GITEC ?	6
Contact	6

L'unité propre NeoCare (<https://neocare.pro/>) de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT) met en place un *Groupement d'Intérêt Technique en Élevage des Carnivores Domestiques (GITEC)*. L'objectif de ce document est de présenter cette structure : motivation de sa création, fonctionnement, membres, adhésion...

Contexte de la création du GITEC

L'élevage des carnivores domestiques est confronté à des enjeux majeurs en matière de santé, de bien-être animal, de reproduction, de sélection génétique, de prévention des maladies et d'impact sur les écosystèmes et la biodiversité. De plus, de nombreuses questions pratiques rencontrées par les éleveurs et les vétérinaires méritent d'être documentées à travers la production de données robustes issues des conditions réelles d'élevage. Parallèlement, les connaissances scientifiques dans ces domaines progressent mais avec des difficultés non seulement pour obtenir des financements mais également dans leur réalisation (difficultés de suivi des animaux, absence de centralisation des données...). Leur transfert vers le terrain reste parfois limité par le manque d'interactions structurées entre les acteurs de la filière et les équipes de recherche. Ceci peut s'expliquer, notamment, par l'absence d'institut technique dans la filière canine et féline. En effet, les instituts techniques agricoles ont pour mission de : (1) conduire des travaux de recherche appliquée et de développement pour apporter des solutions opérationnelles et durables aux agriculteurs et aux filières, (2) combiner les compétences scientifiques et l'expertise de terrain pour éclairer les décisions des entreprises et des pouvoirs publics, (3) évaluer et faciliter l'accès à l'innovation et transférer et diffuser des références fiables et objectives. Dès 1987, la loi du 18 Août de cette même année rend applicable à l'espèce canine la Loi 66-1005 sur l'élevage du 28 décembre 1966 qui préconise la création d'Instituts Techniques Nationaux « qui assument les missions d'intérêt commun et procèdent, en particulier, aux recherches appliquées de portée générale ». Ceci ne fut pas suivi d'effets dans la filière canine et féline. En 2000, le Pr Fontbonne préconise dans son rapport sur « L'étude sanitaire en élevage canin et félin et contrôle de la socialisation du chien » la création d'un institut technique pour la filière canine et féline là encore sans effet. En 2009, le rapport d'information sur la filière canine présenté par Catherine Vautrin à l'assemblée nationale fut l'occasion pour la société centrale canine, le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), et le Syndicat interprofessionnel des fabricants et distributeurs de produits et animaux familiers (PRODAF) de proposer ensemble « la création d'un organisme fédérateur des initiatives et catalyseur des énergies : l'Institut national de l'Animal de Compagnie ». En parallèle d'autres acteurs de la filière canine mettent à l'étude la mise en place d'un « Comité national interprofessionnel du chien » ou d'un « Institut de l'animal de compagnie » ou encore d'un « Office national de l'animal de compagnie ». Cependant aucune de ces structures ne verra le jour. Aussi, à ce jour les filières avicole, cunicole, piscicole, équine, porcine, ovine, caprine, bovine, l'abeille bénéficient d'instituts techniques mais pas les espèces canines et félines.

Dans ce contexte, l'unité NeoCare de l'ENVT a décidé de créer un Groupement d'Intérêt Technique en Élevage des Carnivores Domestiques (GITEC). NeoCare a pour ambition de fédérer un réseau d'éleveurs canins et félins, de vétérinaires praticiens, des organismes de sélection et de gestion des races (SCC, LOOF, clubs de race), et des centres de formation spécialisés afin de constituer un cadre privilégié pour développer une démarche de recherche participative, fondée sur l'identification concertée des problématiques de terrain, la collecte de données standardisées et la mise en œuvre de projets d'études répondant aux besoins de la profession. Le GITEC favorisera ainsi la production de connaissances scientifiques directement applicables aux élevages, tout en facilitant la diffusion des résultats et des bonnes pratiques auprès des acteurs concernés. En renforçant les échanges entre le monde académique et les professionnels de terrain, **ce groupement vise à contribuer à l'amélioration continue de la santé et du bien-être des carnivores domestiques ainsi qu'au développement d'élevages plus durables, responsables et fondés sur des données probantes.**

Finalité du GITEC

Le GITEC aura pour **finalité** de :

- 1- Contribuer à **l'amélioration de la santé et du bien-être** des chiots et des chatons, à court, moyen et long terme.
- 2- Contribuer au **développement de modèles d'élevages respectueux du vivant**, conciliant bien-être animal, responsabilité environnementale et durabilité des pratiques d'élevages.
- 3- Favoriser un **dialogue constructif et continu entre les acteurs de la filière canine et féline**, en particulier les éleveurs, les vétérinaires et les nouveaux acquéreurs, afin d'améliorer les pratiques et la compréhension mutuelle.

Missions du GITEC

Le GITEC aura donc pour objet de :

- 1- Animer et structurer une communauté de professionnels
- 2- Faciliter la recherche et l'innovation en reproduction, néonatalogie et médecine d'élevage
- 3- Participer à la valorisation et à la diffusion des résultats de la recherche
- 4- Aider à la formation des (futurs) professionnels de la filière
- 5- Favoriser la constitution d'outils collectifs et leur utilisation ;

Les plus-values pour les membres du GITEC

L'adhésion au Groupement d'Intérêt Technique en Élevage des Carnivores Domestiques (GITEC) offre aux membres l'opportunité d'intégrer un réseau national d'acteurs engagés dans l'amélioration de la santé, du bien-être et de la durabilité des élevages canins et félins. En réunissant éleveurs, vétérinaires, clubs de race, structures d'élevage spécialisées et chercheurs, le GITEC favorise le développement d'une dynamique collaborative fondée sur le partage d'expériences, la production de connaissances et l'innovation.

L'engagement au sein du GITEC permet à chaque membre de **contribuer activement à l'amélioration de la santé et du bien-être des carnivores domestiques**, tout en participant à la construction de références scientifiques et techniques au bénéfice de l'ensemble de la filière. Cette implication témoigne d'une démarche de progrès, de professionnalisation et d'innovation qui peut être valorisée auprès des partenaires, des adhérents et du grand public.

Les membres **participent activement à l'identification des problématiques prioritaires** rencontrées sur le terrain et contribuent à la construction de projets de recherche répondant aux besoins réels de la filière. Cette démarche permet de renforcer les liens entre les connaissances scientifiques et les pratiques professionnelles, tout en garantissant que les travaux menés produisent des résultats directement utiles aux acteurs concernés.

Les membres désireux de participer à des études portées dans le cadre du **GITEC bénéficieront des résultats d'analyse réalisés au sein de leur structure** (exemple : résultats d'analyses coproscopiques) et pourront bénéficier de l'évaluation d'innovation en avant-première (nouvelle solution nutritionnelle, nouvelle solution numérique...).

Au-delà des connaissances produites, le réseau offre un **cadre privilégié d'échanges entre professionnels et experts**, favorisant la diffusion des bonnes pratiques, le partage de retours d'expérience et l'émergence de collaborations durables.

Les plus-values pour les membres du GITEC

- Contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux
- Influencer les sujets de recherche et les priorités de la filière
- Participer à des études et à l'innovation en élevage
- Une mise en perspective de ses pratiques : situer ses résultats par rapport à ceux observés dans un réseau plus large, tout en respectant la confidentialité des données individuelles
- Renforcer son réseau professionnel et échanger avec des confrères et des experts
- Bénéficier en avant-première des résultats, formations et webinaires
- Valoriser son engagement professionnel

Les attendus de l'unité de ses membres du GITEC

Dans le cadre du fonctionnement du GITEC, l'unité NeoCare de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse s'appuie sur **l'implication active des membres** afin de permettre la mise en œuvre de travaux de recherche et d'études appliquées au plus près des conditions réelles d'élevage. Cette collaboration repose sur plusieurs formes de contribution, **systematiquement encadrées sur les plans éthique, réglementaire et de protection des données.**

Obligatoire :

Pour intégrer le GITEC chaque membre devra répondre à un questionnaire en ligne permettant de mieux le connaître et connaître son élevage.

Dans la mesure du possible :

Dans le but de répondre aux objectifs de recherche fixés collectivement et dans la mesure du possible, il est attendu que les membres :

- 1- répondent aux enquêtes ciblées diffusées par l'unité NeoCare afin de recueillir des informations sur les pratiques d'élevage, les stratégies de gestion ou l'apparition de problématiques spécifiques au sein des populations suivies.
- 2- facilitent l'accès à des échantillons biologiques (tels que des selles, ou autres prélèvements pertinents), dans le respect strict des cadres éthiques et réglementaires applicables.
- 3- permettent la conduite d'études directement sur le terrain, incluant l'observation, le suivi longitudinal ou la mise en place de protocoles en conditions réelles d'élevage, en étroite collaboration entre les équipes de NeoCare et les professionnels partenaires.

Dans ce cadre, **la collecte, le traitement et la conservation des données s'effectueront dans le strict respect de la confidentialité des informations transmises par les membres ainsi que des obligations prévues par la réglementation en vigueur, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ces garanties constituent un prérequis essentiel au bon fonctionnement du réseau et à la confiance mutuelle entre les partenaires.**

Ces contributions constituent le socle indispensable à la production de connaissances robustes, directement issues du terrain, et pleinement orientées vers l'amélioration de la santé et du bien-être des carnivores domestiques.

Modalités d'engagement des membres et équilibre du dispositif

Le fonctionnement du GITEC repose sur un principe d'équilibre entre l'implication active de ses membres et la prise en charge financière du dispositif par l'unité NeoCare de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse. À ce titre, NeoCare assure le financement et l'organisation des activités du réseau, incluant la coordination des projets, la mise en place des outils de collecte de données, l'animation scientifique ainsi que le suivi des études conduites au sein du GITEC.

En contrepartie de cet engagement financier et structurel, la participation des membres constitue un élément central et indispensable au bon fonctionnement du réseau. Cette participation se traduit notamment par la contribution aux collectes de données, (enquêtes, études de terrain....) et, plus largement, à la dynamique collaborative du GITEC.

Chaque adhérent peut librement demander à ne plus faire partie du GITEC en adressant un mail à l'adresse neocare@envt.fr

Comment adhérer au GITEC ?

S'enregistrer via le lien suivant : <https://eduter.sphinx.educagri.fr/v4/s/wGewFLtwld>

L'adhésion est confirmée par écrit après réception du dossier complet d'adhésion.

Contact

Si votre structure souhaite participer au GITEC ou si vous souhaitez recevoir des informations complémentaires, veuillez contacter :

Aurélien GRELLET
Ingénieur de recherche
Directeur de l'unité NeoCare
Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
neocare@envt.fr

Lettre d'information et d'engagement pour l'adhésion au Groupement d'intérêt Technique de l'Animal de Compagnie (GITEC) de l'ENVT

Promoteur : Unité propre de recherche NeoCare – École Nationale Vétérinaire de Toulouse
23 chemin des Capelles
31 100 Toulouse
Mail : neocare@envt.fr

Information

Version N°1 du 15/06/2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes intéressé(e) par l'adhésion au Groupement d'Intérêt Technique en Élevage des Carnivores Domestiques (GITEC), un réseau porté par l'unité NeoCare de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse. Nous vous remercions pour votre confiance et votre engagement pour ce projet. Cette notice d'information a pour objet de vous informer sur les objectifs et le fonctionnement de ce réseau et plus particulièrement sur ce que votre participation va impliquer pour vous. Nous vous remercions de la lire attentivement.

Préambule

Le GITEC a pour objectif de fédérer des éleveurs canins et félins, des vétérinaires praticiens, des représentants de clubs de race et des structures d'élevage spécialisées autour d'une démarche collaborative de production de connaissances scientifiques et techniques. Le GITEC vise à développer une recherche appliquée fondée sur les données de terrain, afin d'améliorer la santé, le bien-être et les performances de reproduction des carnivores domestiques, tout en renforçant les liens entre le monde scientifique et les acteurs professionnels.

Le GITEC aura pour finalité de :

- 1- Contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des chiots et des chatons, à court, moyen et long terme
- 2- Contribuer au développement de modèles d'élevage respectueux du vivant, conciliant bien-être animal, responsabilité environnementale et durabilité des pratiques d'élevage
- 3- Favoriser un dialogue constructif et continu entre les acteurs de la filière canine et féline, en particulier les éleveurs, les vétérinaires et les nouveaux acquéreurs, afin d'améliorer les pratiques et la compréhension mutuelle

Pour cela les missions du GITEC seront de :

- 1- Animer et structurer une communauté de professionnels
- 2- Faciliter la recherche et l'innovation en reproduction, néonatalogie et médecine d'élevage
- 3- Participer à la valorisation et à la diffusion des résultats de la recherche
- 4- Aider à la formation des (futurs) professionnels de la filière
- 5- Favoriser la constitution d'outils collectifs et leur utilisation

1 - Conditions d'adhésion

L'adhésion au GITEC est ouverte aux :

- Éleveurs canins et félins professionnels ou structures d'élevage
- Vétérinaires praticiens
- Représentants de clubs de race
- Acteurs techniques ou institutionnels impliqués dans l'élevage des carnivores domestiques

L'adhésion au GITEC implique l'acceptation sans réserve de l'ensemble des dispositions de la présente charte et l'engagement à en respecter les principes.

Chaque membre s'engage à renseigner de façon honnête et transparente les critères caractérisant son adhésion (activité, taille, ...).

2- Engagements en termes de communication

L'adhérent veille à promouvoir l'image du GITEC et évite ainsi tout comportement ou attitude susceptible de porter atteinte à cette image et nuire ainsi à sa réputation.

Si le Membre est fortement encouragé à communiquer sur son adhésion au GITEC, il est précisé que l'adhésion au GITEC ne permet en aucun cas à l'adhérent de se prévaloir d'un quelconque niveau en matière d'élevage et ne saurait être considérée comme une marque de qualité ou de label dans ce domaine.

3 – Les plus-values pour les membres du GITEC

En adhérent au GITEC les membres :

- Contribuent à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux
- Influencent les sujets de recherche et les priorités de la filière
- Participent à des études et à l'innovation en élevage
- Peuvent situer leurs résultats par rapport à ceux observés dans un réseau plus large, tout en respectant la confidentialité des données individuelles
- Renforcent leur réseau professionnel et peuvent échanger avec des confrères et des experts
- Bénéficient en avant-première des résultats, formations et webinaires

4 – Données collectées et traitées dans le cadre du GITEC

NeoCare collecte des données personnelles (nom, prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone) pour différentes finalités : gestion des abonnements de la lettre d'information du GITEC, gestion des envois électroniques, élaboration de statistiques liées au GITEC, et suivi dans le cadre de projets de recherche. Les membres du GITEC autorisent NeoCare à utiliser ces données dans le cadre de ces finalités.

5 - Engagements des membres

Les membres du GITEC s'engagent à contribuer activement au fonctionnement du réseau, notamment par :

- La participation à la collecte de données en élevage (données zootechniques, sanitaires, de reproduction, néonatales, etc.) selon des protocoles définis
- La mise à disposition d'informations et la participation à des enquêtes ciblées
- La contribution, lorsque possible, à des études de terrain et projets de recherche appliquée
- La participation, lorsque possible, à la fourniture d'échantillons biologiques dans le respect des cadres éthiques et réglementaires
- Une implication régulière dans la dynamique collaborative du réseau

6 - Engagements de NeoCare

L'unité NeoCare de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse assure :

- Le financement et la coordination globale du GITEC
- La conception scientifique et méthodologique des projets
- La mise en place des outils de collecte et d'analyse des données
- L'animation du réseau et la valorisation des résultats

Bien que le GITEC ne soit pas un institut technique agricole, NeoCare s'engage à respecter la charte d'éthique et de déontologie des instituts techniques agricoles et agro-industriels (annexe 1).

7 - Éthique, réglementation et protection des données

Tous les projets conduits en élevage font l'objet d'une validation éthique préalable conformément aux réglementations en vigueur.

La collecte, le traitement et la conservation des données sont réalisés dans le strict respect :

- De la confidentialité des informations transmises par les membres
- Des règles relatives à la protection des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Des cadres réglementaires applicables à la recherche impliquant des animaux

8 - Traitement de vos données personnelles par l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Les données collectées dans le cadre du GITEC sont utilisées exclusivement à des fins de recherche, d'analyse et de valorisation scientifique.

L'ENVT s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») n°2016/679 du Parlement européen ainsi que les spécificités nationale permises par le RGPD, stipulées par la nouvelle loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et son décret d'application n°2018-687 en date du 1^{er} août 2018, adaptant la loi fondatrice n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'ENVT est considérée comme Responsable de traitement au sens du RGPD.

Votre participation est volontaire, ce qui signifie que vous seul(e) prenez la décision d'adhérer au GITEC et de participer aux enquêtes et collectes de données.

Les données personnelles utilisées pour ces enquêtes et collectes dans le cadre du GITEC :

- resteront confidentielles, et seul le personnel impliqué dans la réalisation de l'étude aura accès aux données nominatives. Sinon, tous les noms seront pseudonymisés et remplacés par un code numérique unique.
- ne seront divulguées à aucun tiers.
- Sont stockées sous la responsabilité de l'ENVT dans ses locaux qui répondent aux normes de sécurité exigées par le « RGPD » pendant la durée appropriée pour satisfaire les exigences des autorités compétentes.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ou de portabilité des données. Sous réserve de justifier votre identité, vous pouvez exercer vos droits en contactant l'ENVT à l'adresse suivante : dpo@envt.fr ou ENVT, Protection des données, DPO 23 chemin des Capelles, 31000 Toulouse.

9- Réutilisation des données générées dans le GITEC dans le cadre de nouvelles recherches

Afin de permettre la réalisation de nouvelles recherches portant sur la santé canine et humaine, une partie des données collectées dans le cadre du GITEC pourra être transférée à d'autres équipes de recherche, organismes ou institutions, publics ou privés, en France ou à l'étranger (appelés tiers destinataires). Dans ce cas, si vous avez fourni des données, vous serez informé en amont de la possibilité que vos données soient utilisées dans une nouvelle étude. L'unité NeoCare vous adressera un mail afin de vous informer de l'objectif de la nouvelle étude, et des partenaires associés à cette étude. Vous serez alors libre d'accepter, ou non, que ses données soient utilisées pour cette nouvelle étude.

Si vous acceptez le partage de ces données dans les conditions ci-dessus mentionnées, soyez assurée que ces éventuels transferts seront réalisés dans le plus strict respect de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques applicables. Ainsi, nous vous précisons que :

- toutes les mesures seront prises pour assurer un transfert des données de façon sécurisée
- vos données personnelles ne seront envoyées au(x) tiers destinataire(s) que sous forme codée et ne permettront pas de vous identifier directement dans la mesure où ni votre nom, ni votre prénom ne lui/leur seront transmis

10- Information spécifique sur le devenir des éléments biologiques éventuellement collectés dans votre élevage

Les éléments biologiques éventuellement collectés dans votre élevage seront conservés pour une durée de 25 ans, afin d'être utilisés ultérieurement pour d'autres recherches portant sur la santé canine / féline et humaine. Dans ce cas, si vous avez fourni des échantillons biologiques, vous serez informé en amont de la possibilité que vos échantillons soient utilisés dans une nouvelle étude. L'unité NeoCare vous adressera un mail afin de vous informer de l'objectif de la nouvelle étude, et des partenaires associés à cette étude. Vous serez alors libre d'accepter, ou non, que ses échantillons soient utilisés pour cette nouvelle étude.

Les éléments biologiques pourront également être cédés à d'autres équipes de recherche, nationales ou internationales, sauf si vous vous y opposez.

Vous pouvez librement, et à tout moment, sans conséquence, vous opposer à cette utilisation à but de recherche, en vous adressant à l'équipe en charge du GITEC par courriel à l'adresse neocare@envt.fr.

11 - Financement et équilibre du dispositif

Le fonctionnement du GITEC est intégralement financé et pris en charge par NeoCare.

En contrepartie, la participation active des membres constitue un élément essentiel du dispositif. Cette participation conditionne la pertinence scientifique et opérationnelle du réseau.

12 - Durée et évolution du fonctionnement du réseau

Le fonctionnement du réseau est susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux évolutions scientifiques, techniques, réglementaires ou organisationnelles du GITEC. Aussi, cet engagement prend effet dès sa signature. Il est valable pendant toute la durée de l'adhésion du membre au GITEC, et jusqu'à la signature d'une nouvelle.

En effet, une révision pourra en modifier les termes pour suivre les évolutions de l'activité du GITEC et adapter ses relations avec ses membres. La publication d'une version révisée de la charte sera notifiée aux membres pour signature.

Informations demandées lors de l'enregistrement

ENGAGEMENT ET RECUEIL DU CONSENTEMENT

Je soussigné(e) Nom : Prénom :

Affixe de l'élevage / Nom de la clinique :

Mail :

Adresse :

Code postal :

Ville :

- ☐ Eleveur de chats
- ☐ Eleveur de chiens
- ☐ Eleveur de chiens et de chats
- ☐ Vétérinaire
- ☐ Autre (précisé) :

Consentement :

☐ J'ai bien lu et pris connaissance des informations relatives à mon adhésion au GITEC mentionnées dans le document d'information dédié version 1 du 15/06/2026 contenant 4 pages.

☐ J'ai lu et compris les explications sur la protection des données personnelles me concernant indiquées précédemment.

☐ J'autorise la collecte, la conservation, l'analyse et la valorisation des données issues des enquêtes ainsi que des échantillons biologiques collectés au sein de mon élevage dans le cadre des projets du GITEC et des activités de recherche de l'unité NeoCare.

☐ Je comprends que je peux me retirer du réseau à tout moment.

A remplir par l'adhérent :

Fait à

Le

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Annexe 1 :

CHARTRE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES
& AGRO-INDUSTRIELS



ACTIA



JUIN 2022

Préambule

Cette charte, qui s'intègre dans notre qualification d'Institut technique attribuée par le ministère en charge de l'Agriculture, porte notre exigence de conforter le niveau de confiance des pouvoirs publics et des professionnels qui font appel à nous, pour assurer nos activités de recherche et d'expertise au service de l'intérêt général, en explicitant notre démarche, tout en constituant un cadre de référence sécurisant pour nos collaborateurs et les partenaires de nos projets dans la réalisation de leurs activités.

Cette première version sera progressivement améliorée et accompagnée d'outils de mise en œuvre et de suivi.

L'humanité est confrontée à des enjeux globaux (environnementaux, économiques et sociétaux).

L'action des Instituts techniques agricoles et agro-industriels s'inscrit délibérément dans un projet d'amélioration et d'accompagnement du changement des systèmes agricoles et agro-alimentaires durables à différentes échelles.

Pour répondre à ces enjeux, la démarche scientifique fonde nos activités et garantit l'objectivité et la robustesse de nos résultats, dans un dialogue constructif entre l'intérêt général, les intérêts collectifs de notre secteur et les intérêts particuliers de chacune de nos parties prenantes.

Nous assumons le fait que notre contribution soit construite dans l'état actuel des connaissances et avons conscience de la légitimité d'une diversité des points de vue, sur les objets qui sont les nôtres.

Nous affirmons le choix de cinq valeurs qui guident notre action et autour desquelles nous construisons nos engagements éthiques et déontologiques :

- 1 LE SENS DU COLLECTIF**
- 2 L'INTÉGRITÉ PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE**
- 3 UN HAUT NIVEAU DE COMPÉTENCE**
- 4 L'INNOVATION AU SERVICE DES ACTEURS**
- 5 L'ENGAGEMENT AU CŒUR DE NOS SECTEURS**

1 Le sens du collectif

Parce que les Instituts techniques mettent le sens du collectif au cœur de leurs pratiques professionnelles :

- ▬ Nous sommes à l'écoute des besoins et des points de vue des parties prenantes de nos secteurs d'activité.
- ▬ Nous construisons des projets en partenariat pour élaborer, capitaliser et partager des connaissances et des savoirs opérationnels.
- ▬ Nous conduisons nos travaux dans un esprit de responsabilité, avec le souci de l'intérêt général.
- ▬ Nous accompagnons les acteurs, dans le dialogue et le respect de leur autonomie d'appropriation de nos résultats et de décision.

2 L'intégrité professionnelle et scientifique

Parce que les Instituts techniques sont des organismes de recherche appliquée, qui remplissent notamment des missions d'intérêt général et doivent donc être dignes de confiance :

- ≡ Nous produisons des connaissances et références fiables en utilisant rigoureusement et de manière transparente des méthodes techniques et scientifiques robustes en prenant en considération les données disponibles et objectives.
- ≡ Nous analysons les résultats de nos travaux avec un esprit critique, dans un souci d'exactitude et d'impartialité vis-à-vis des parties prenantes.
- ≡ Nous portons honnêtement à connaissance de nos mandants tous les résultats des études, indépendamment des conclusions obtenues.
- ≡ Dans le cadre de nos projets, nous respectons les règles de confidentialité définies avec nos commanditaires publics ou privés.

3 Un haut niveau de compétence

Parce que les Instituts techniques garantissent et entretiennent un haut niveau de compétence pour répondre aux besoins scientifiques et techniques des mandants de leurs filières et domaines professionnels :

- ≡ Nos équipes de chercheurs, ingénieurs et techniciens s'appuient sur des démarches d'intelligence collective.
- ≡ Nous participons activement à des projets de recherche partenariaux régionaux, nationaux, européens et internationaux, pour nous ressourcer et apporter les solutions les plus efficaces à nos parties prenantes.
- ≡ Nous renforçons en permanence cette compétence par notre stratégie de veille, de recrutement et de formation continue, en cohérence avec les exigences de notre qualification d'Institut technique.
- ≡ Nous veillons à mobiliser les moyens et équipements, si nécessaire de pointe, adaptés à la bonne exécution de nos travaux.

4 L'innovation au service des acteurs

Parce que les Instituts techniques ont l'ambition de concevoir des innovations utiles, utilisables et utilisées par les acteurs de leurs secteurs :

- ≡ Nous cultivons l'ouverture d'esprit et la créativité de nos équipes, et l'encourageons par des méthodes adéquates.
- ≡ Nous enrichissons nos démarches d'innovation collective par l'écoute active des parties prenantes, considérées comme des partenaires clefs de nos travaux.
- ≡ Nous stimulons et accompagnons le changement technique, organisationnel ou social, dans un esprit de partage, de progrès collectif et d'accélération des transitions vers des systèmes agricoles et agro-alimentaires durables.

5 L'engagement au cœur de nos secteurs

- Parce que l'engagement des Instituts techniques se situe résolument au cœur de secteurs professionnels :
- ▬ Notre domaine d'activité est pour nous une véritable passion, à laquelle nous consacrons le meilleur de notre énergie et de notre savoir-faire.
 - ▬ Nous faisons preuve de persévérance et d'ouverture dans la recherche de solutions aux questions qui nous sont posées.
 - ▬ Nous assumons un sentiment d'appartenance à une communauté de projet professionnel orientée vers l'amélioration constante de sa pertinence, dont nous reconnaissons la nécessité pour l'intérêt général et donc la légitimité.

DÉFINITIONS RETENUES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

ÉTHIQUE : DISCIPLINE PHILOSOPHIQUE ÉTUDIANT LES FONDEMENTS DE NOS DÉCISIONS ET DE NOS ACTIONS.

VALEURS FONDAMENTALES : PRINCIPES FONDANT POUR CHACUN LA DISTINCTION ENTRE LE BIEN ET LE MAL.

DÉONTOLOGIE : ENSEMBLE DES PRINCIPES D'ACTION RECONNUS COMME JUSTES, EN CONTEXTE PROFESSIONNEL, AU REGARD DES VALEURS COMMUNES ET DES NORMES COLLECTIVES.

PARTIES PRENANTES : TOUS LES ACTEURS PARTICIPANT, DE PRÈS OU DE LOIN À LA VIE ÉCONOMIQUE DE LA STRUCTURE. ON Y RETROUVERA, ENTRE AUTRES, LES FOURNISSEURS, CLIENTS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES SERVICES DE L'ÉTAT, LES ASSOCIATIONS (PARTIES PRENANTES EXTERNES).

RÉFÉRENCES

PAUL RICŒUR (2002), DE LA MORALE À L'ÉTHIQUE ET AUX ÉTHIQUES

COMMISSION EUROPÉENNE (2010), EUROPEAN TEXTBOOK ON ETHICS IN RESEARCH
[HTTP://DX.DOI.ORG/10.2777/51536](http://dx.doi.org/10.2777/51536)

SCHWARTZ ET AL. (2012), REFINING THE THEORY OF BASIC INDIVIDUAL VALUES
[HTTP://DX.DOI.ORG/10.1037/A0029393](http://dx.doi.org/10.1037/A0029393)

WWW.ACTIA-A550.EU

WWW.ACTA.A550.FR



ACTIA

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE